

MUN. ST-JOACHIM-DE-SHEFFORD
Confirmation de l'évaluation et des taxes (Sommaire)

Année : Toutes

1. Identification de l'unité d'évaluation		Numéro de matricule: 8036 53 9048 0 000 0000							
Adresse: 757 route 241									
Numéro d'unité de voisinage: 0101		Utilisation prédominante: Acériculture							
Numéro de lot									
6658899									
2. Propriétaire									
3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation									
Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal							
Mesure frontale:	471.58 m	Nombre d'étages:	1	Aire d'étages:	141.6 m ²	Nombre de logements: 1			
Superficie:	214 604.50 m ²	Année de construction:	1995	Nombre de locaux non résidentiels:	0				
Zonage agricole:	En entier	Genre de construction:	De plain-pied	Nombre de chambres locatives:	0				
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Lien physique:	Détaché						
Superficie zonée EAE:	214 604.50 m ²	Superficie à vocation foncière enregistrée (SVFE)							
Superficie totale EAE:	214 604.50 m ²	Superficie zonée SVFE:							
Superficie visée par imp. max.:	177 610.83 m ²	Superficie totale SVFE:							
4. Valeurs au rôle d'évaluation									
Valeur du terrain:	452 900 \$	Valeur du bâtiment:	72 800 \$	Valeur de l'immeuble:	525 700 \$				
Date de référence au marché:	2023/07/01			Valeur de l'immeuble au rôle antérieur:	623 400 \$				
5. Répartition fiscale									
Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation: Agricole									
Valeur imposable de l'immeuble:	525 700 \$	Valeur non imposable de l'immeuble:				0 \$			
Répartition des valeurs		Source législative							
Imposabilité		Montant	Nom de la loi	Article	Alinéa				
Terrain imposable de l'EAE situé en zone agricole		411 600 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1				
Terrain imposable de l'EAE à vocation forestière ou en friche		41 300 \$	Loi sur la fiscalité municipale	231.3.1	2				
Bâtiment imposable de l'EAE situé en zone agricole		72 800 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1				
Immeuble imposable de l'EAE situé dans une zone agricole (cat. imm. agricoles)		525 700 \$	Loi sur le MAPA	36.0.10	1a				
Répartition des valeurs d'une EAE aux fins scolaires		Source législative							
Imposabilité		Montant	Nom de la loi	Article	Alinéa				
Terrain non imposable de l'EAE		444 900 \$	Loi sur la fiscalité municipale	231.3	1				
Terrain imposable de l'EAE situé en zone agricole		8 000 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1				
Bâtiment imposable		72 800 \$							
Immeuble non imposable (non compensable)		444 900 \$							
Immeuble imposable		80 800 \$							
Autres informations									
Facteur comparatif		Terrain	Bâtiment	Immeuble					
1.00	Valeur uniformisée	452 900 \$	72 800 \$	525 700 \$					
1.00	Valeur uniformisée administrative (pour Droit de mutation)	452 900 \$	72 800 \$	525 700 \$					
Zonage municipal:	AFL-1	Servitude:							
Taxe courante:	3 783.64 \$	Crédit MAPAQ (Taxation annuelle 2025):							
Crédit MAPAQ:	-1 574.19 \$	Crédit MAPAQ (Taxation supp. 2025):							
Taxation annuelle 2025:	2 209.45 \$	Total des crédits MAPAQ pour l'année 2025:							
Détail des taxes									
Référence	Description	N° vers. Date	Montant	Intérêt	Pénalité	Frais	Total		
TPF2500043	Taxation annuelle	2025/01/31	2 209.45		NOTE: CRÉDIT MAPAQ	-1574.19			
TPF2500043	Versement	5 2025/11/04	159.24	3.77	0.00	0.00			
			Solde facture	159.24	3.77	0.00	163.01		
			Solde total	159.24	3.77	0.00	163.01		